

BARÈME AGENCE

Ventes d'immeubles à usage d'habitation ou professionnel

	Mandat Simple	Mandat Exclusif ou Mandat Confiance
Inférieur à 50 000 €	12 % TTC - minimum de 4 000 € -	10 % TTC - minimum de 3 000 € -
De 50 001 € à 250 000 €	8 % TTC	7 % TTC
De 250 001 € à 1 000 000 €	6 % TTC	4,5 % TTC
Au-delà de 1 000 000 €	5 % TTC	4,2 % TTC

Les honoraires de l'agence sont inclus dans les prix affichés.
Afin de ne pas être soumis aux droits de mutation (frais de notaire),
Ces honoraires seront facturés à l'acquéreur et dissociés du prix de vente.

Location d'immeuble à usage d'habitation ou professionnel :

- 1 mois de loyer hors charges pour le preneur
- 1 mois de loyer hors charges pour le bailleur